



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

élections présidentielles en Algérie

Question au Gouvernement n° 1728

Texte de la question

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN ALGÉRIE

Mme la présidente. La parole est à M. Belkhir Belhaddad.

M. Belkhir Belhaddad. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, j'associe à question ma collègue Fadila Kattabi, présidente du groupe d'amitié France-Algérie.

L'Algérie vit actuellement un moment historique, à la suite du maintien de la candidature du président Bouteflika en vue d'un cinquième mandat. Ce maintien a entraîné, partout dans le pays, des manifestations nombreuses et massives. Une quinzaine de journalistes ont été interpellés et détenus la semaine passée parce qu'ils dénonçaient la censure du pouvoir algérien. Cette expression populaire et pacifique me semble plutôt une bonne nouvelle, car elle n'exprime pas seulement le refus d'une candidature du président sortant : elle remet en cause un étouffoir organisé par le régime.

Je me sens solidaire du peuple algérien, et je crois que notre représentation nationale est sensible à son aspiration démocratique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Face à la situation, faut-il être embarrassé ? Faut-il être inquiet ? Faut-il être prudent, en raison des risques de débordements et à la perte de contrôle de la situation ? Je ne le crois pas.

La période de guerre civile des années 1990 est, certes, encore dans toutes les têtes. J'ai vécu cette période tragique, celle de l'arrêt du processus électoral en 1992, celle des assassinats de policiers, de journalistes et de nombreux citoyens algériens.

On ne peut rester indifférent à ce que dit ce peuple ami, à sa jeunesse qui a soif de démocratie. Les relations entre nos pays sont complexes et passionnelles, et l'Algérie est un partenaire essentiel de la France. Toutefois, la démocratie n'est pas négociable, car elle fonde un édifice de confiance entre un peuple et ses représentants.

La France doit regarder ces réalités et ces aspirations. Si elle doit se garder de toute ingérence, il lui revient de s'exprimer, de s'extraire des pièges post-coloniaux comme des difficultés mémorielles pour ouvrir de nouveaux horizons, de parler au peuple algérien qui ne revendique rien d'autre que de pouvoir choisir son avenir et ses représentants.

Aussi souhaiterais-je, monsieur le ministre, connaître la position du Gouvernement sur ces événements politiques en Algérie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, SOC et GDR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Monsieur le député, vous avez évoqué l'ampleur du mouvement de protestation qui a suivi, en Algérie, le dépôt de la candidature du président Bouteflika à la prochaine élection présidentielle. Je vous rappelle, mais vous le savez, que dix-neuf candidatures à cette même élection ont été déposées dimanche dernier.

Nous avons pris acte des propositions qu'a formulées le président Bouteflika en déposant sa candidature : conférence nationale, réforme de la Constitution, réforme de la loi électorale, élection présidentielle anticipée à laquelle lui-même ne serait pas candidat. Vous savez que le Conseil constitutionnel a quelques jours, jusqu'au 14 mars précisément, pour trancher la question de la validité des candidatures.

M. Charles de la Verpillière. Quel suspense !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Nous devons donc laisser le processus électoral se dérouler.

La France, en raison de nos liens historiques – vous les avez qualifiés de passionnels – avec l'Algérie, est évidemment très attentive au déroulement de cette échéance majeure, et elle appliquera trois principes.

Premièrement, l'Algérie est un pays souverain, et c'est au peuple algérien, et à lui seul, qu'il revient de choisir ses dirigeants et son avenir. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Mme Untermaier applaudit également.) C'est au peuple algérien de définir ses aspirations, ce qui implique la transparence et la liberté du processus.

Deuxièmement, l'Algérie est un pays ami auquel nous rattachent des liens multiples. Ce qui s'y passe a évidemment, nous le constatons, des conséquences directes et un fort retentissement en France.

Troisièmement, enfin, l'Algérie est un pays clé en Afrique et en Méditerranée. C'est pourquoi sa stabilité, sa sécurité et son développement sont tout à fait essentiels.

C'est dans cet esprit que la France appréhende cette échéance cruciale en Algérie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. André Chassaigne. C'est ce qu'on appelle une diplomatie à géométrie variable !

Données clés

Auteur : [M. Belkhir Belhaddad](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1728

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2019](#)